



Lyon, le lun. 27 oct. 2008

Monsieur Gérard Collomb
Maire de Lyon

Objet: Pétition double-sens cyclables en Zone 30

Monsieur le Maire,

Lors des élections municipales de 2008, vous vous engagez dans votre Projet Aimer Lyon, page 204, à « élabor[er] un code de la rue dans le cadre duquel nous développerons le double sens cyclable »

Toujours à l'occasion des dernières municipales, avec les associations des modes doux, nous vous avons interpellé sur votre programme au moyen du questionnaire « Serez-vous un maire pro-vélo ? ». Dans votre réponse du 5 mars 2008, vous affichiez à nouveau votre volonté de développer les zones 30 autorisées à double-sens pour les cyclistes.

Cet été, le décret n° 2008-754 a été publié au Journal Officiel du 1er août 2008. Parmi de nombreuses mesures de sécurité routière, ce texte introduit dans le Code de la route la généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30.

En effet, le double-sens cyclable, très répandu en Europe du Nord, et depuis peu dans les agglomérations de Lille, Bordeaux, Grenoble... présente un bilan très positif pour la sécurité. L'accidentologie prouve que le risque de collision frontal est quasi nul. Les usagers se voient l'un l'autre en se croisant et ralentissent. L'ensemble des riverains profite ainsi aussi d'une meilleure sécurité, grâce à la réduction de la vitesse des véhicules motorisés. Les piétons sont débarrassés d'une partie des cyclistes qui roulait à contresens de la circulation sur les trottoirs.

Pour appuyer la mise en oeuvre de cette évolution réglementaire positive, la Ville à Vélo a lancé une pétition demandant la généralisation des double-sens cyclables dans les zones 30 de Lyon. Quelques jours après son lancement, le succès est patent : outre les cartes qui vous sont parvenues directement, nous avons comptabilisé plus de quatre cents soixante cartes retournées vers notre association et plus de mille signatures sur le site Internet dédié à l'opération.

Parallèlement, le journal Le Progrès a consulté le 22 octobre 2008 les visiteurs de son site /aufildelyon.fr « Etes-vous pour la circulation à contre-sens (sic) des cyclistes à Lyon? » Malgré la forme tendancieuse de la question, là encore le résultat est éloquent : 65% des lecteurs lyonnais plébiscitent cette pratique.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous vous demandons, sans attendre la date butoir officielle du 1er juillet 2010, de mettre en conformité avec la nouvelle législation les arrêtés concernant la circulation des cyclistes dans les zones 30 existantes en y généralisant les double sens cyclables.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations cyclistes.

Nicolas Igersheim
Président
La Ville à Vélo

L'association La Ville à Vélo se réunit chaque premier lundi du mois à partir de 19h30 dans les locaux de Pignon sur Rue 10, rue Saint Polycarpe 69 001 Lyon, en face de la condition des soies. N'oubliez pas votre quart et votre couteau suisse.

Plus d'infos sur le vélo à Lyon:

<http://www.fubicy.org/lyonvilleavelo>

<http://monsieur.wanadoo.fr/cyclevertueux/>

<http://monsieur.wanadoo.fr/cerclevicieux/page2.html>

Et bien sûr la balade à vélo urbaine nocturne et tranquille, the cool night city bike ride, bientôt cold night ... le premier vendredi du mois à 21h au parc de la tête d'OR, place du Général Leclerc...

http://www.fubicy.org/lyonvilleavelo/veloalyon/Balade_Nocturne.html